

# Des Régions pour promouvoir une agriculture paysanne et une pêche artisanale.

- **Rénumératrice pour les travailleurs**
- **Saine pour les consommateurs**
- **Durable pour l'environnement**
- **Solidaire et émancipatrice pour les salariés agricoles et les peuples.**

L'agriculture n'est pas une marchandise. L'agriculture doit sortir de l'OMC, des politiques libérales de l'Union Européenne et des marchés spéculatifs.

La politique actuelle conduit à une agriculture de gros propriétaires ou de multinationales employant des ouvriers sous payés sur des terres épuisées et détruites pour les générations futures. Elle conduit aussi à la soumission des paysans, des consommateurs et des êtres vivants aux firmes multinationales agrochimiques. Elle interdit le contrôle citoyen sur l'utilisation des innovations (génie génétique, pesticides, nanotechnologies...).

Ces politiques sont la négation absolue et la destruction de l'identité culturelle, économique et sociale de tous les peuples et tous les terroirs.

C'est pourquoi nous défendons une agriculture paysanne en France et dans les régions, et le droit à la souveraineté alimentaire dans le Monde.

**Promouvoir une agriculture paysanne et une pêche artisanale.** A l'heure où le monde agricole et celui de la pêche connaissent une crise profonde, les Régions doivent être utiles pour relever le défi agricole et alimentaire par la promotion d'une agriculture paysanne et d'une pêche artisanale. Nous proposons 4 engagements régionaux:

Des aides régionales à l'agriculture concentrées pour **favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, pêcheurs, forestiers** ou sur le secteur coopératif, associatif, artisanal de transformation et de commercialisation. Les aides prennent en compte en priorité le nombre d'actifs et l'impact sur l'environnement (ressources pastorales, forestières et maritimes).

**Des aides régionales à la diversification des revenus des agriculteurs et à la production d'énergie renouvelable,** en priorité pour les jeunes installés, les retraités à faibles revenus ou les

agriculteurs en difficulté, En privilégiant en particulier le subventionnement de la production d'énergie renouvelable (solaire, biogaz, géothermie, pompe à chaleur, petit éolien...).

**Incitation pour que tous les restaurants collectifs existants sur le périmètre de la Région (lycées, hôpitaux, administrations ou collectivités locales...)** appliquent un cahier des charges d'approvisionnement imposant comme priorité la qualité organoleptique et le terroir (AOC, AB, labels, savoir faire régionaux, sans OGM...), le bilan carbone des transports (filières courtes, calendriers et modes des productions) et la transparence du prix payé aux producteurs et transformateurs. La région doit favoriser une éducation alimentaire culturelle gastronomique et équilibrée.

**Des interventions politiques innovantes adaptées doivent être mises en œuvre dans le foncier** (préemption au sein de SAFER, schéma régional foncier agricole), l'éducation (formations spécifiques dans les lycées agricoles), le crédit et la recherche, afin de concrétiser l'objectif de la promotion d'une agriculture paysanne et d'une pêche artisanale.